

Sur les bords de la Broye

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

SUR LES BORDS DE LA BROYE

Quoiqu'en ait dit Victor Ruffy, dans son amusante chanson, le *Tour du canton de Vaud*, Moudon est une de nos cités les plus pittoresques et les plus plaisantes. Qui y est allé une fois, y retourne. Elle rappelle, comme le bon vin.

L'an dernier, la *Société pour le développement de Moudon* a édité, en une plaquette très élégante, sortie des presses de la maison Trüb et Cie, à Lausanne, une étude intéressante et originale sur l'antique cité des comtes de Savoie, où l'auteur, M^{lle} Marie Dutoit, une Moudonnoise, justement amoureuse de Moudon, a mis tout son esprit et, ce qui mieux est, tout son cœur.

En voici quelques extraits et un cliché reproduits avec l'autorisation des éditeurs.

Les deux Moudon.

EN dépit des traits d'union tendus entre la ville haute (ou vieille ville) et le bas Moudon, les deux éléments de la population, représentés par ces deux fractions, semblent devoir rester inconciliables : le vieux Bourg, indigent, hélas ! tant soit peu ennemi de l'humanité, se cantonne chez soi ; il veut avoir son auberge, son épicerie, voire même ses chapeaux. Vous l'offenseriez en lui disant qu'il appartient à Moudon. Tel vieux, telle vieille au visage basané n'ont jamais mis, leur vie durant, les pieds au temple paroissial. La ville, c'est un peu l'ennemi. Le type de leur figure, comme l'aspect de leur rue, étroite, tortue et longue, fermée pittoresquement du côté du nord par le marronnier touffu et la fine tourelle du château de Carrouge, ont je ne sais quoi d'exotique et de très lointain.

Mais quelques-unes de leurs fenêtres anciennes — à « meneaux », ou à « accolade », ou encore décorées à fresques — sont bien jolies, et les garnitures de géraniums ou de fuchsias qui viennent s'y encadrer de l'intérieur n'enlèvent rien à la pure impression gothique.

Que le voyageur traversant la rue et arrêté, en extase, devant tant de détails charmants, ne s'étonne pas d'être dévisagé avec une curiosité un peu rude par les habitants assis, qui sur sa porte, qui sur l'escalier extérieur de sa maison. C'est que, par ici, on n'est point blasé sur le beau monde ! Ne vous alarmez pas, d'ailleurs ; les chuchotements qui courent sur votre passage ne sont relatifs qu'à votre lieu d'origine ou à votre état civil.

Les Moudonnois.

Un renom d'hospitalité est attaché à la ville de Moudon, puissamment secondé par les vastes cheminées où jambons et saucissons se fument à l'aise, défiant les surprises !

Dans une certaine mesure, on respecte à Moudon le passé et les traditions ; on se souvient fidèlement de ceux qu'on a aimés, et si quel-qu'un devait « avoir tort » parmi nous, ce ne seraient assurément pas « les absents ».

Le Moudonnois aime le joli et pressent le beau ; comme ses cousins de Fribourg, il cultive des géraniums sur ses fenêtres — voire sur ses fontaines publiques — et montre en art un goût discret qu'aucun écolage n'a formé. Les confrenciers, les musiciens de marque qui nous fa-

le poêle du Conseil », décidait qu'il leur serait « moins dommageable de se rendre que de se laisser folier, ruiner et détruire ».

C'était prudent, sinon grandiose !

Les « saisons » à Moudon.

Du paysage de Moudon, on peut dire comme de certains visages ; il n'est pas joli, mais il est charmant ! pas de lignes, mais de l'expression, de la grâce, de la fraîcheur, toutes choses qui ne se sentent bien qu'à la longue et pour lesquelles il faut une amitié établie entre l'âme et la nature. Le charme de Moudon... il est dans la qualité de sa lumière, si fine, qu'elle forme un hâle sur les bois, au soir des belles journées d'été ; il est dans ses bois eux-mêmes aux essences variées, sur lesquels le printemps joue la symphonie des verts, et l'automne celle des ors rouges.

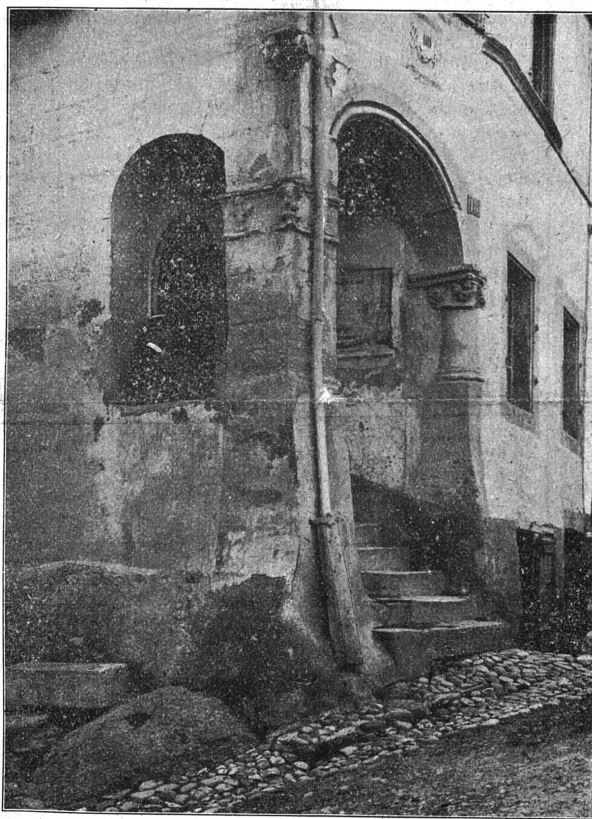
Le paysage de Moudon a ses deux grandes dates. — Nous faisons abstraction du mois d'avril, charmant partout, et nous ne montrerons pas l'aérienne silhouette des maisons vieillottes du Bourg contre un ciel primesautier, un peu mol, de premier printemps. — L'une de ces dates, c'est mai : les vergers tout roses de leurs pommiers en fleurs dont les branches bénissent ; la grande montée de verdure, opérée tout d'un coup pendant la pluie, chaque année à notre insu, et qui nous arrache chaque fois un tressaillement... Ensuite, c'est septembre finissant et c'est octobre : Moudon est devenu fantastique ; ville de rêve, il joue avec la brume comme avec une écharpe ; de sa tête, la fait glisser sur ses épaules, la déchire, la ramène — toute une fantasmagorie ! c'est alors qu'une note rouge jaillit dans l'épaisseur des bois, puis une pointe d'or, et toutes les nuances intermédiaires s'établissent, faisant courir mille phosphorescences d'un point à l'autre de l'horizon. Moudon est

alors passionné, triomphal. En même temps (c'est l'effet des couleurs ardentes), il semble que la vallée se rétrécisse, que la colline se bombe...

Les pluies d'octobre commencent ; et, comme un beau visage qui n'est plus jeune est détruit en quelques heures par les larmes, le paysage sort de cette crise d'automne dépouillé, réduit, mélancolique. Le rideau est tiré, Moudon ne reçoit plus.

Vous reviendrez au printemps !

Mais qu'en dis-je là ? Moudon reçoit toujours ! Il faut y être témoin de la piquante aventure de la première neige, qui tombe d'un air clandestin, flâneur, et comme surpris, se suspendant aux branches des noyers qui n'avaient pas encore perdu l'habitude de leurs feuilles, et saupoudrant très finement de blanc les vieux toits bruns groupés autour de leur clocher ; la ville, ainsi vue de haut, semble une vignette charmante où les relations entre les « noirs » et les



MAISON DITE « DES ETATS DE SAVOIE »

Cliché exécuté par la Maison Trüb & C^e, à Lausanne.

vorisent d'une séance se plaisent à reconnaître que le Moudonnois sourit au bon endroit et sait applaudir à propos, — ce qu'on ne fait pas aussi bien dans telle cité orgueilleuse des bords du lac !

Pour tout le reste, le caractère du Moudonnois de la ville basse (de celui qui a, non pas pignon sur rue, mais balcon sur Broye) est l'expression parfaite, sinon exagérée, du caractère vaudois. On a toujours le temps, à Moudon ; on n'y brille pas par l'indépendance des allures, encore moins par celle des opinions. On s'y montre entêté, sinon résolu ; et les forces tenues en réserve pour la lutte, bien qu'assez vivaces, s'exercent de façon clandestine. Notre histoire locale en fait foi : voyez, par exemple, l'invasion de « Leurs Excellences » au canton de Vaud. Tandis qu'Yverdon, hautain, refusait sa soumission et soutenait presque héroïquement un siège de plusieurs semaines, Moudon, après avoir délibéré (nobles, bourgeois et villageois) « dedans

« blanches » (les *valeurs*, comme on dit en art) seraient parfaitement observées. Plus tard, quand c'est l'hiver décidément, il faut voir, au premier matin, la lueur rose qui affleure et caresse l'épaulé blanche, l'épaulé immaculée de la colline dite de Bel-Flory — réponse faite par l'Occident à la grande nouvelle que le soleil s'est levé pour nous ou pour d'autres... Nouvelle fêerie quand, dans l'atmosphère mate du brouillard, émergeant de ce brouillard mystérieux lui-même, les forêts de Chavannes et de Chasalles apparaissent, étrangement fleuries par le givre; pâles et mystiques vergers blancs de décembre qui n'attendent qu'un signal du soleil invisible pour resplendir et diamanter toute la vallée!

Alors quoi? Si vraiment chaque mois à Moudon, et chaque moment du mois revêt sa beauté, plus ou moins apparente ou plus ou moins intime, — le sort en est jeté: restez avec nous!

Le cadeau du pasteur. — Une brave paysanne a apporté, il y a quelques jours, à un relieur d'Yverdon, un psautier à relier, sur la couverture duquel on lisait l'inscription suivante:

« Ce psaume appartient à X. Il lui a été fait de cadeau par Monsieur le pasteur, pour l'encourager à chanter les louanges de Dieu à quatre parties. »

En douceur. — L'instituteur de ... — il vaut mieux taire le nom pour éviter une vilaine affaire — donc l'instituteur de X. était malade. Un municipal dirigeait l'école à sa place.

— M'sieu, demande un écolier, comment qu'y faut dire: peus à peus ou peut à peut?

Le municipal, se grattant l'oreille:

— Eh bien... mon ami, pour parler correctement, il faut dire *peut à peut*, mais *peus à peus* est plus *dout* à l'oreille.

On prend où il y a.

Nos bons voisins de Genève, Neuchâtel, Fribourg et Valais ont coutume, dans leurs journaux, d'arrondir leur petit domaine au détriment du territoire vaudois.

Ainsi les Genevois reculent volontiers leur frontière jusqu'à Nyon. Les Neuchâtelois font main-basse sur Concise, Grandson, Ste-Croix, Yverdon, même. Avenches, Payerne, Cudrefin, Chevroux sont enrôlés par les Fribourgeois, sous la bannière noire et blanche. Les Valaisans ajoutent à leur écusson des étoiles qui représentent Lavey, Morcles, Bex et même Aigle.

Quand quelqu'un a du bien, les voisins en profitent. Un pour tous, tous pour un!

FENIMORE COOPER A LAUSANNE

FENIMORE Cooper, venant de Payerne, à la fin de l'automne de 1828¹, fit son entrée à Lausanne au moment où arrivaient, dans

une calèche attelée de six chevaux, la grande duchesse Hélène de Russie et sa fille Marie, âgée de quatre ans. Toute la population était dans les rues. Nombre de notables avaient endossé des uniformes, hollandais pour la plupart et constellés de crachats. A cette vue, Cooper ne put réprimer un mouvement de surprise et de blâme. Bien que la Constitution fédérale ait mis fin depuis longtemps au port des décorations, de la part de militaires ou de magistrats, il n'est peut-être pas sans intérêt de reproduire ici ce que l'auteur dit des hochets de la vanité.

« Plusieurs hauts personnages attendaient en grand uniforme le passage de l'altesse russe. Sur leur poitrine brillaient les insignes de toute sorte d'ordres de l'étranger. Je ne cacherai pas combien cette manifestation me choqua. Qu'une nation, même démocratique comme l'est le canton de Vaud, rende au membre d'une famille

couronnée les devoirs qui lui sont dus, rien de plus naturel, surtout quand la personne qui en est l'objet est une femme. Je ne demande pas que les représentants d'une monarchie aient le monopole du savoir-vivre; loin de moi aussi l'idée de condamner le citoyen décoré de tel ou tel ordre par quelque souverain, pour autant qu'aucun grand principe ne soit lésé. Ne distribuons-nous pas nous-mêmes des diplômes d'honneur, des médailles d'honneur, des épées d'honneur? Mais est-il concevable qu'un peuple tolère que ses hommes d'Etat se parent de plaques et de croix lorsqu'il a décidé de n'avoir plus rien de commun avec la noblesse ni avec les ordres de la chevalerie, lorsque chez lui les récompenses décernées aux plus méritants ne consistent qu'en des sommes d'argent ou en publiques louanges! De deux choses l'une: ou bien les décorations ont quelque valeur, ou bien elles n'en ont pas. Si elles en sont dépourvues, les accepter équivaut à sacrifier un principe sans aucun motif. Valent-elles au contraire quelque chose, les serviteurs de l'Etat s'exposent en les recevant à être moins fidèles que par le passé au pays où de pareilles distinctions passent pour inconvenantes ou même dangereuses... »

L'approche de l'hiver contraignit Cooper à quitter les bords du Léman plus tôt qu'il ne l'eût voulu. Il se décida à gagner Florence par le Simplon. Deux berlines louées à Berne devaient l'y conduire, lui et sa famille. Le voiturier et propriétaire des chevaux était un ancien dragon du nom de Gaspard, qui s'était couvert de gloire dans les campagnes de Napoléon. Cooper ne tarit pas d'éloges sur son compte. Jamais il ne rencontra automédon plus débrouillard ni plus complaisant. Quand les voyageurs traversèrent la contrée de Lavaux et de Vevey, il « fourrageait » dans les vignes à droite et à gauche de la route, jetant dans les voitures des monceaux de grappes dorées: « Cet honnête (!) Gaspard vendageait ainsi tout du long, sans que les vigneron s'en doutassent. »

Près de Chillon, le cocher maraudeur, apercevant le bateau à vapeur qui allait à Villeneuve, paria qu'il arriverait à cette cité avant lui et qu'il y retiendrait des chambres pour ses maîtres avant que les passagers n'eussent débarqué. Et il gagna sa gageure. Mais, toutes les remises étant encombrées, il dut abriter ses berlines à l'église.

Passionné de canotage, ayant navigué sur la mer et sur une quantité de lacs et de rivières, Cooper fit sur le Léman quelques promenades en barque, ainsi qu'il l'avait fait sur les lacs de Thoune, de Zurich et des Quatre-Cantons. Il trouvait trop lourdes en général nos embarcations, passablement gauche la manœuvre de leur équipage, et s'étonnait que le Léman n'eût qu'un seul vapeur, alors que les eaux de l'Hudson étaient sillonnées déjà par une nuée de steamers élancés et rapides.

Entre Villeneuve et Bex, notre voyageur ne note rien de particulier. Saint-Maurice, où il déjeune, lui laisse de mauvais souvenirs. Elle n'était pas encore la propre cité de nos jours. Au dire de Cooper, sa grand-rue faisait honte à la Suisse par ses immondices et l'aspect délabré de ses maisons. Mais ce qui l'attrista le plus, ce fut la vue d'une vingtaine de crétins se chauffant au soleil. Il s'étend en considérations philosophiques sur ces infortunés, est convaincu qu'ils sont redevenus à l'état animal et fournissent la preuve que le corps et l'âme ne forment pas un tout indissoluble.

Passant au peuple valaisan, Cooper commente ironiquement cette phrase de l'écrivain Picot: « Les Valaisans, loin de désirer attirer l'attention du monde, sont jaloux de leur obscurité, de leur ignorance et de leur pauvreté même, qu'ils croient nécessaire à leur bonheur. »

« Les pauvres gens! s'écrie notre auteur. Pour

eux, la soif de l'or n'est pas encore une vertu; ils ne considèrent pas comme un honneur d'avoir des maisons plus confortables que les leurs, ne se disent pas que de ruiner son voisin est le comble du génie, ni que la vraie virilité se manifeste dans l'âpre recherche des jouissances matérielles. Cependant, tout humbles et effacés qu'ils sont, ils ont combattu victorieusement contre les légionnaires romains pour la défense de leur liberté, et si, après des luttes désespérées, ils ont été vaincus par les armées françaises de 1799, c'est qu'ils furent pris par la famine... »

« Maintenant que Napoléon a fait passer une grande route à travers leur pays et mis en pleine lumière les avantages du Simplon, maintenant qu'y roulent chaque jour les voitures des voyageurs riches, il est à croire que les Valaisans ne se confineront plus dans leur isolement et qu'ils comprendront cette vérité essentielle, à savoir que les temps de la suprématie commerciale sont venus. »

Cooper a été un peu déçu par les paysages au nord du Simplon. Il semble qu'il en attendît davantage d'après les descriptions qu'il en avait lues. Tous ses éloges, il les accorde au versant méridional, notamment aux gorges de Gondo. Peu de jours après les avoir traversées, il admire encore une fois les Alpes, du haut du dôme de Milan, et adresse un dernier adieu à la Suisse, où, dit-il, il a passé quelques-uns des mois les plus heureux de sa vie.

A cause du facteur. — Une jeune fille du Gros de Vaud, en place à Lausanne, reçoit l'autre jour une lettre de sa mère. Au bas de cette lettre le post-scriptum suivant:

« Quand tu m'écritas sur une carte-correspondance, mets-la dans une enveloppe. Tu connais la mauvaise langue de notre facteur. Il n'a pas besoin de connaître nos affaires. »

In extremis. — Un candidat en médecine passe son examen devant plusieurs princes de la Faculté. L'un d'eux lui pose cette curieuse question:

— Que feriez-vous lorsqu'il n'y aurait plus d'espoir et que votre malade en serait à l'article de la mort?

Le candidat, après un moment de réflexion:

— Ma foi, maître, je vous enverrais chercher.

LA « ROMANDE » DE BALE

Au Conteur vaudois,

Mes chers confrères,

N' m'écriviez-vous pas, — il n'y a pas si longtemps — votre regret presque quotidien de voir les Suisses romands, Vaudois ou Genevois, Neuchâtelois ou Fribourgeois, se diviser pour de mesquines rivalités ou de futiles chicanes? Vous observiez, vous aussi, qu'ils ont un fond commun de traditions, un tempérament fort pareil, et qu'ils sont un petit peuple à part, logé entre la France et l'Allemagne. Vous concluiez de tout cela, avec une justesse très louable, que, dans l'intérêt de la Suisse entière, il serait excellent que les Suisses romands marchassent un peu mieux la main dans la main.

Je songeais à tout cela, en rencontrant à la Société romande de Bâle des Suisses romands très nombreux, et si contents de se retrouver ensemble, eux Welches, qu'ils en oublièrent les querelles de leur clocher. Et l'histoire de ces deux frères me revenait, qui s'étaient, au foyer paternel, querellés chaque jour jusqu'à leur vingt ans, et qui, plus tard, en se retrouvant sur terre allemande, se découvraient pour la première fois, parmi les étrangers, véritablement frères. Non pas, et de loin, que les Suisses romands aient jamais été des frères ennemis. Ce ne sont que des frères querelleurs, qui se sentent frères, tout simplement, au jour où leur

¹ Voir le Conteur du 9 janvier.